

# Accession à l'OMC

La République démocratique populaire lao (Laos) et le Tadjikistan ont officiellement accédé à l'OMC en 2013, ce qui a porté le nombre de Membres à 159. Lors de la Conférence ministérielle de Bali en décembre, les modalités d'accession du Yémen ont été adoptées, ouvrant ainsi la voie à l'accession de ce pays. L'OMC a renforcé l'assistance technique fournie aux pays accédants, notamment en organisant un séminaire de cinq jours à Genève. Le Programme de la Chine, qui vise à renforcer la participation des pays les moins avancés (PMA) à l'OMC, a été reconduit pour une année supplémentaire.

À la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Bali, les Ministres ont approuvé l'accession du Yémen au terme de 13 années de négociations. Ce pays deviendra Membre de l'OMC 30 jours après avoir notifié son acceptation et déposé l'instrument d'acceptation de son Protocole d'accession auprès du Secrétariat de l'OMC. Cette accession rapprochera ainsi un peu plus l'OMC de son objectif d'universalité. Plusieurs gouvernements de pays accédants arrivent à un stade décisif des négociations en vue de leur accession. Il s'agit de l'Afghanistan, de l'Algérie, de l'Azerbaïdjan, des Bahamas, de la Bosnie Herzégovine, du Kazakhstan, de la Serbie et des Seychelles.

Le Directeur général Roberto Azevêdo a fait distribuer en novembre 2013 le cinquième rapport annuel sur les accessions à l'OMC. Ce rapport fournit des renseignements détaillés sur

les travaux menés sur les accessions à l'OMC, les avantages qu'il y a à devenir Membre de l'OMC, ainsi que sur les questions de politique et les difficultés qui se sont posées en 2013. Ce rapport s'est aussi intéressé aux obligations en matière de transparence et aux notifications.

## Renforcement de l'assistance technique

L'assistance technique a été renforcée en 2013, les gouvernements accédants ayant été invités à participer à plus d'une centaine d'activités dans ce domaine.

En septembre, le Secrétariat de l'OMC a organisé un séminaire de cinq jours, le Séminaire mondial sur les accessions à l'OMC, sur le thème de la « Protection et du renforcement du système commercial multilatéral fondé sur des règles ». Organisé à Genève, ce séminaire a donné aux fonctionnaires des

## Membres de l'OMC (au 31 décembre 2013)

Membre <sup>1</sup>	Date d'accession	Membre	Date d'accession	Membre	Date d'accession
Afrique du Sud	1995	Croatie	2000	Islande	1995
Albanie	2000	Cuba	1995	Israël	1995
Allemagne	1995	Danemark	1995	Italie	1995
Angola	1996	Djibouti	1995	Jamaïque	1995
Antigua et Barbuda	1995	Dominique	1995	Japon	1995
Arabie saoudite, Royaume d'	2005	Égypte	1995	Jordanie	2000
Argentine	1995	El Salvador	1995	Kenya	1995
Arménie	2003	Émirats arabes unis	1996	Koweït, État du	1995
Australie	1995	Équateur	1996	Lesotho	1995
Autriche	1995	Espagne	1995	Lettonie	1999
Bahreïn, Royaume de	1995	Estonie	1999	Liechtenstein	1995
Bangladesh	1995	États Unis d'Amérique	1995	Lituanie	2001
Barbade	1995	ex-République yougoslave de Macédoine (ERYM)	2003	Luxembourg	1995
Belgique	1995	Fédération de Russie	2012	Macao, Chine	1995
Belize	1995	Fidji	1996	Madagascar	1995
Bénin	1996	Finlande	1995	Malaisie	1995
Bolivie, État plurinational de	1995	France	1995	Malawi	1995
Botswana	1995	Gabon	1995	Maldives	1995
Brésil	1995	Gambie	1996	Mali	1995
Brunéi Darussalam	1995	Géorgie	2000	Malte	1995
Bulgarie	1996	Ghana	1995	Maroc	1995
Burkina Faso	1995	Grèce	1995	Maurice	1995
Burundi	1995	Grenade	1996	Mauritanie	1995
Cabo Verde	2008	Guatemala	1995	Mexique	1995
Cambodge	2004	Guinée	1995	Moldova, République de	2001
Cameroun	1995	Guinée Bissau	1995	Mongolie	1997
Canada	1995	Guyana	1995	Monténégro	2012
Chili	1995	Haïti	1996	Mozambique	1995
Chine	2001	Honduras	1995	Myanmar	1995
Chypre	1995	Hong Kong, Chine	1995	Namibie	1995
Colombie	1995	Hongrie	1995	Népal	2004
Congo	1997	Îles Salomon	1996	Nicaragua	1995
Corée, République de	1995	Inde	1995	Niger	1996
Costa Rica	1995	Indonésie	1995	Nigéria	1995
Côte d'Ivoire	1995	Irlande	1995	Norvège	1995

<sup>1</sup> La plupart des Membres sont des États, mais il peut s'agir aussi de territoires douaniers distincts.

gouvernements accédants et aux Membres de l'OMC l'occasion d'échanger des vues et de partager des données d'expérience et des meilleures pratiques sur les négociations en vue de l'accession à l'OMC. Il a aussi permis d'examiner les résultats des 31 accessions conclues au titre de l'article XII (pays ayant accédé depuis la création de l'OMC en 1995).

Le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre du Programme de la Chine pour les PMA et les accessions (Programme de la Chine). Ce programme vise à accroître la participation des PMA Membres aux activités de l'OMC et à aider les PMA candidats à l'accession. La deuxième table ronde de haut niveau s'est tenue du 15 au 18 octobre 2013 à Luang Prabang (Laos), sur le thème de « L'avenir du système commercial multilatéral : perspectives des PMA et des Membres relevant de l'article XII ». Dans le cadre du Programme de la Chine, cinq nouveaux stagiaires ont été sélectionnés pour participer au programme de stages au Secrétariat de l'OMC. À la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, le Directeur général Azevêdo et le Ministre du commerce chinois Hucheng Gao ont signé un nouveau mémorandum d'accord reconduisant pour une année supplémentaire le Programme de la Chine.

Le Centre du commerce international (ITC) et le Secrétariat de l'OMC ont poursuivi leurs travaux dans le cadre du programme conjoint ITC OMC visant à soutenir le secteur privé dans les pays en développement et les PMA en voie d'accession. Des présidents des groupes de travail ont rendu visite à certains gouvernements accédants pour rencontrer des acteurs clés du pays pour favoriser la communication, répondre à leurs questions et améliorer la compréhension des Membres de l'OMC.

La Division des accessions a également organisé des réunions d'information pour les nouveaux présidents des groupes de travail

et les nouveaux délégués ainsi que des ateliers à l'intention des parlementaires et de membres de la société civile. Plusieurs activités d'assistance technique post-accession ont été consacrées à la mise en œuvre des engagements négociés dans le cadre de l'accession et des obligations générales incombant aux Membres.

La transparence a encore été renforcée grâce aux réunions régulières du Groupe informel des accessions, au Bulletin d'information sur les accessions à l'OMC, au Rapport annuel du Directeur général sur les accessions à l'OMC et aux dialogues annuels avec les groupes à l'OMC. En 2013, ont participé à ces dialogues le Groupe consultatif des PMA, le Groupe informel des pays en développement, le Groupe asiatique des pays en développement, le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le Groupe africain et le Groupe arabe.



#### Informations de base sur l'accession à l'OMC

L'OMC est ouverte aux États ou aux territoires douaniers jouissant d'une entière autonomie dans la conduite de leurs relations commerciales extérieures. Pour devenir Membre, un gouvernement doit mettre ses politiques économique et commerciale en conformité avec les règles et principes de l'OMC et doit négocier avec les différents partenaires commerciaux intéressés sur les niveaux minimums garantis d'accès à leurs marchés intérieurs pour les marchandises et les services. Le processus d'accession à l'OMC peut durer des années car il nécessite le soutien sans réserve et le consensus de l'ensemble des Membres. Néanmoins, il est conçu de manière que les nouveaux Membres puissent participer pleinement au système commercial multilatéral dès leur accession.

## 159 Membres (au 2 mars 2013)

Membre	Date d'accession	Membre	Date d'accession	Pays/territoires douaniers souhaitant accéder à l'OMC (au 2 mars 2013)
Nouvelle Zélande	1995	Sénégal	1995	Afghanistan*
Oman	2000	Sierra Leone	1995	Algérie
Ouganda	1995	Singapour	1995	Andorre
Pakistan	1995	Slovénie	1995	Azerbaïdjan
Panama	1997	Sri Lanka	1995	Bahamas
Papouasie Nouvelle Guinée	1996	Suède	1995	Belarus
Paraguay	1995	Suisse	1995	Bhoutan*
Pays-Bas	1995	Suriname	1995	Bosnie-Herzégovine
Pérou	1995	Swaziland	1995	Comores, Union des*
Philippines	1995	Tadjikistan	2013	Éthiopie*
Pologne	1995	Taipei chinois	2002	Guinée équatoriale*
Portugal	1995	Tanzanie	1995	Iran, République islamique d'
Qatar	1996	Tchad	1996	Iraq
République centrafricaine	1995	Thaïlande	1995	Kazakhstan
République démocratique du Congo	1997	Togo	1995	Libéria*
République démocratique populaire lao	2013	Tonga	2007	Libye
République dominicaine	1995	Trinité-et-Tobago	1995	Ouzbékistan
République kirghize	1998	Tunisie	1995	République arabe syrienne
République slovaque	1995	Turquie	1995	République libanaise
République tchèque	1995	Ukraine	2008	Sao Tomé-et-Principe*
Roumanie	1995	Union européenne	1995	Serbie
Royaume-Uni	1995	Uruguay	1995	Seychelles
Rwanda	1996	Vanuatu	2012	Soudan*
Saint-Kitts-et-Nevis	1996	Venezuela, République bolivarienne du	1995	
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1995	Viet Nam	2007	
Sainte-Lucie	1995	Zambie	1995	
Samoa	2012	Zimbabwe	1995	

#### Pays qui sont devenus officiellement Membres de l'OMC en 2013

RDP lao*	2 février 2013
Tadjikistan	2 mars 2013

#### Pays qui ont achevé les négociations en vue de leur accession à l'OMC en 2013

Yémen*	Date d'approbation de l'ensemble de textes relatifs à l'accession** 4 décembre 2013
--------	--

\* Pays moins avancé.

\*\* L'accession officielle à l'OMC est soumise à la ratification du Protocole d'accession par le Parlement du Yémen et à la notification et au dépôt ultérieurs de l'instrument d'acceptation du Protocole auprès du Directeur général.

# Accueil des nouveaux Membres

**En 2013, la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC a approuvé l'ensemble de textes relatifs à l'accession du Yémen. L'accession officielle est désormais soumise à la ratification du Protocole d'accession par le Parlement du Yémen et à la notification et au dépôt ultérieurs de l'instrument d'acceptation du Protocole auprès du Directeur général de l'OMC. Les modalités et les conditions négociées contiennent des engagements couvrant toutes les règles de l'OMC.**

Le processus d'accession à l'OMC favorise l'intégration des nouveaux Membres dans l'économie mondiale tout en les soumettant à des règles commerciales qui ont force exécutoire et obligatoire. Le Yémen a entrepris de libéraliser son régime commercial et d'accélérer son intégration dans l'économie mondiale. Les textes relatifs à l'accession du Yémen contiennent des engagements spécifiques qui le soumettent aux règles de l'OMC et prévoient, lorsque cela est nécessaire, des périodes de transition spécifiques, qui ont été négociées pour répondre à des besoins particuliers dans un domaine donné. Ils contiennent également des concessions et des engagements négociés concernant l'accès aux marchés pour les marchandises et les services.

La Conférence ministérielle a approuvé les textes relatifs à l'accession du Yémen le 4 décembre, après 13 ans de négociations. Le Yémen deviendra le 160<sup>e</sup> Membre de l'OMC 30 jours après qu'il aura notifié à l'OMC son acceptation des modalités et conditions d'accession.

Le Ministre yéménite de l'industrie et du commerce, S.E. M. Saadaldeen Talib, a déclaré ce qui suit: «Parfois, les pays

connaissent des revers de fortune. Mais l'essence même d'un pays et l'histoire et la culture du commerce ne changent pas. Notre pays fait du commerce depuis 500 ou 600 ans au moins – en fait depuis qu'existe la route des épices. En tant que Membre de l'OMC, nous voulons renforcer ce rôle et nous connecter au monde entier. Nous voulons partager notre histoire, nos produits et notre culture, comme nous le faisons avec l'Indonésie – l'hôte de cette Conférence ministérielle – depuis de nombreux siècles.»

Le Directeur général, M. Roberto Azevêdo, a félicité le gouvernement yéménite pour ses réformes internes et a dit: «Le Yémen sera notre 160<sup>e</sup> Membre – et notre 35<sup>e</sup> PMA [pays les moins avancés] Membre. Il s'agit d'une nouvelle étape positive vers l'universalité».

Pendant le processus d'accession, les Membres de l'OMC ont travaillé avec le Yémen pour que celui-ci adapte ses lois commerciales avec les règles de l'OMC et forme ses fonctionnaires. Ils se sont engagés à continuer de fournir au Yémen, qui est un pays moins avancé, l'assistance technique nécessaire après son accession.





**Yémen**

**Rapport du Groupe de travail de l'accèsion**

Nombre de paragraphes	<b>287</b>
Nombre de paragraphes contenant des engagements	<b>28</b>

**Accès aux marchés pour les marchandises**

Taux de droit consolidé final moyen :	
Toutes les marchandises	<b>21,1 %</b>
Produits agricoles	<b>24,9 %</b>
Produits non agricoles	<b>20,5 %</b>

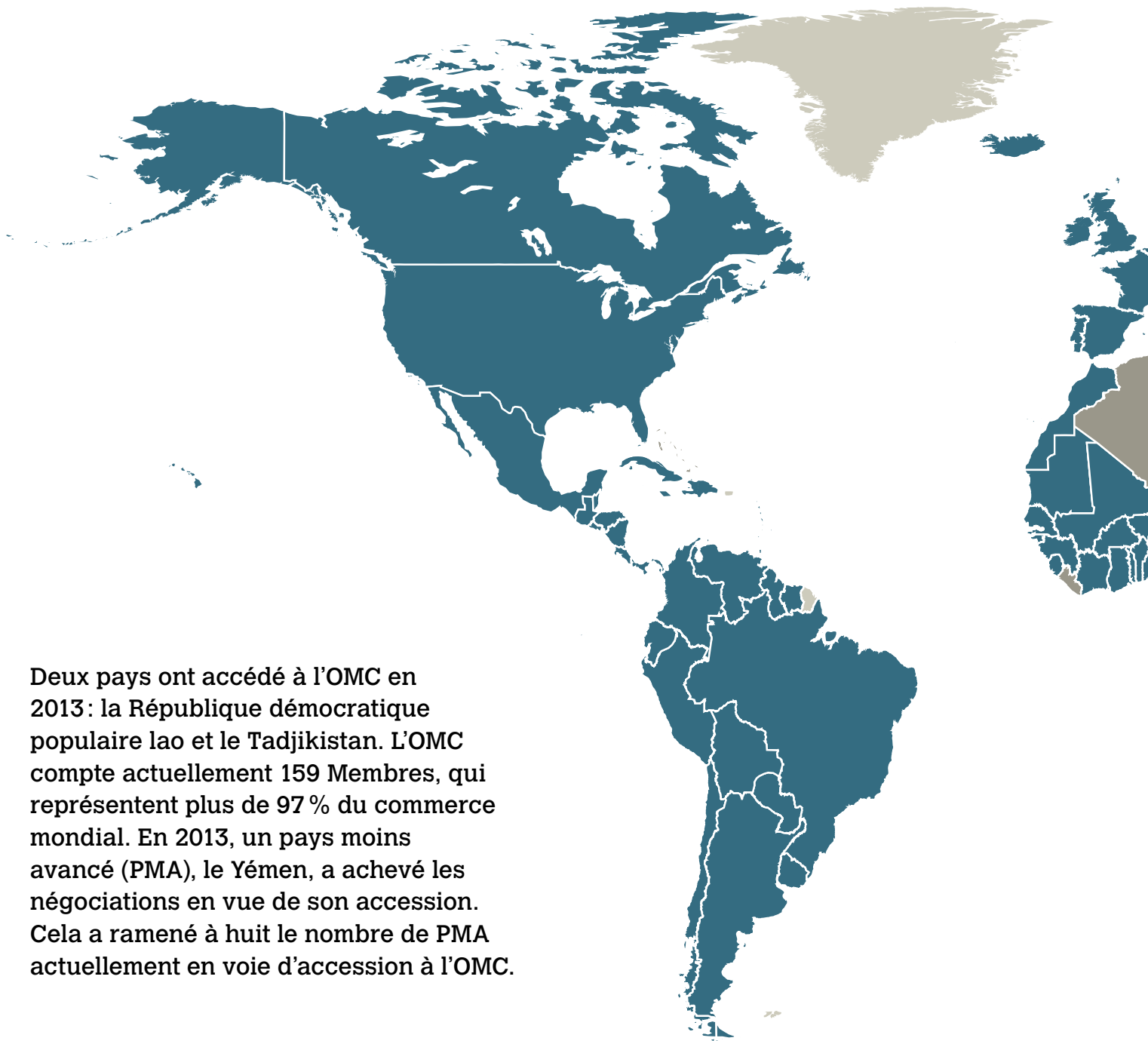
**Accès aux marchés pour les services**

Secteurs	<b>11</b>
Sous-secteurs	<b>78</b>





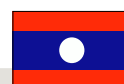
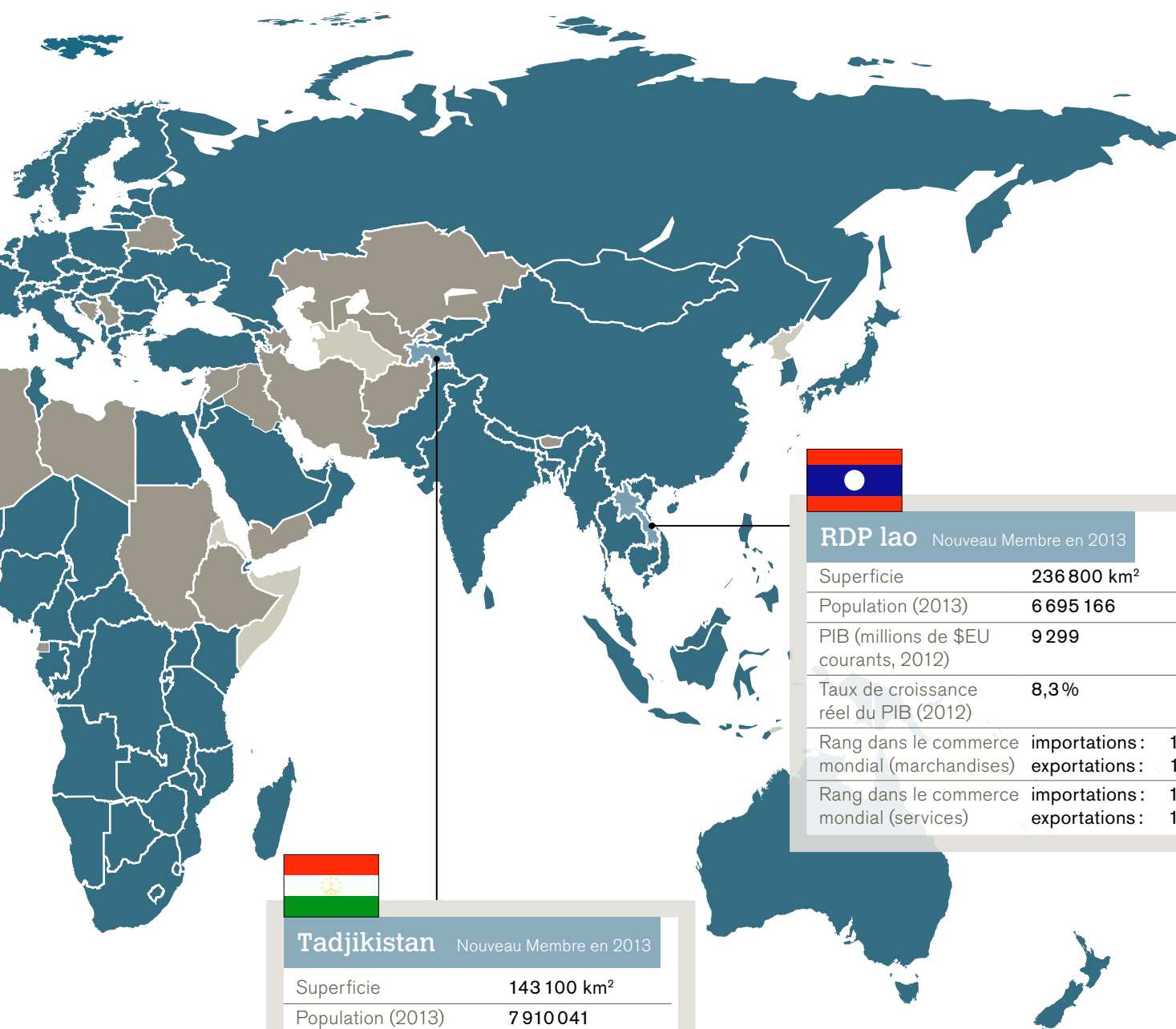
# Une composition mondiale



Deux pays ont accédé à l'OMC en 2013 : la République démocratique populaire lao et le Tadjikistan. L'OMC compte actuellement 159 Membres, qui représentent plus de 97 % du commerce mondial. En 2013, un pays moins avancé (PMA), le Yémen, a achevé les négociations en vue de son accession. Cela a ramené à huit le nombre de PMA actuellement en voie d'accession à l'OMC.

- Membres de l'OMC
- Nouveaux Membres en 2013
- Observateurs
- Non-Membres





### RDP lao Nouveau Membre en 2013

Superficie	236 800 km <sup>2</sup>
Population (2013)	6 695 166
PIB (millions de \$EU courants, 2012)	9 299
Taux de croissance réel du PIB (2012)	8,3%
Rang dans le commerce mondial (marchandises)	importations : 150 exportations : 131
Rang dans le commerce mondial (services)	importations : 164 exportations : 139



### Tadjikistan Nouveau Membre en 2013

Superficie	143 100 km <sup>2</sup>
Population (2013)	7 910 041
PIB (millions de \$EU courants, 2012)	6 987
Taux de croissance réel du PIB (2012)	7,5%
Rang dans le commerce mondial (marchandises)	importations : 135 exportations : 146
Rang dans le commerce mondial (services)	importations : 134 exportations : 132

Source: OMC et Banque mondiale